

ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



COLLEGE BELGIQUE

Amnistie et amnésie

Sous la coordination de Jean Leclercq (Université catholique de Louvain)

Sous la responsabilité académique de Baudouin Decharneux, membre de l'Académie royale de Belgique

Avec la collaboration de Grégori Jean (Fonds de la Recherche scientifique – FNRS – Université catholique de Louvain) **et d'Olivier Abel** (Institut protestant de théologie, Paris, France)



Le Collège Belgique

Le Collège Belgique, mis en place en janvier 2009 à l'initiative de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, organise des cycles de cours-conférences de haut niveau, adressés à un large public éclairé, entre autres et en priorité aux doctorants.

Les enseignements, sélectionnés parmi de nombreuses propositions, portent sur des sujets peu explorés, aux confins de différentes disciplines, et peu ou pas traités par le programme des universités et écoles doctorales.

L'accès aux conférences est gratuit et sans inscription ; il donne droit à des crédits pour les doctorants.

Amnistie et amnésie

ARGUMENT GENERAL

Durant l'été 2010, dans un contexte sociopolitique complexe et non sans provoquer de très vives réactions, Ph. van Meerbeeck, psychiatre, et H. Kieboom, leader du groupe catholique Sant' Egidio, remettaient sur le devant de la scène médiatique la question d'une possible amnistie des "inciviques", notamment en Flandre, pour œuvrer à la nécessaire "réconciliation entre les Belges". Le débat fut intense.

Dans ce cours programme, à partir de ce type de position, nous voudrions porter un regard critique et philosophique sur la notion d'"amnésie", en nous basant sur des auteurs majeurs de la tradition philosophiques [Emmanuel Levinas (1906-1995), Paul Ricœur (1913-

ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



2005) et Jacques Derrida (1930-2004)], ayant cette singularité d'avoir connu la déportation ou l'emprisonnement, en tout cas les affres de la guerre et de ses crimes.

Les questions ne manqueront pas : n'y a-t-il pas de l'arbitraire dans ce qui pourrait devenir, en raison d'une confusion entre "pardon" et "amnistie", une sorte d'absolution "juridique", au point que la dite "réconciliation" se ferait non plus tant sur le fond d'une reconnaissance réciproque et d'une mémoire partagée, mais au prix d'un effacement volontaire et anonyme d'un passé commun ? Quelle est la nature du rapport qu'une communauté sociale et politique se doit d'entretenir avec un passé qui pourrait en menacer l'unité à reconfigurer, pour autant que ce passé n'est justement pas "passé", mais agit au présent comme un facteur de dissolution empêchant un vivre ensemble d'avenir ? La reconnaissance réciproque, nécessaire à un avenir commun, doit-elle se fonder sur l'oubli, a fortiori institutionnellement organisé, de ce qui la menace, ou sur la mémoire partagée de ce qui la divise ? Le "travail" sur un passé ni amnistié ni même pardonné ne serait-il pas la condition d'une cohésion à venir ?

En tentant de répondre à ces questions, nous montrerons que l'équation "amnistie-pardon-réconciliation" n'est pas soutenable et doit être repensée.

PROGRAMME DES LEÇONS

Amnistie-pardon-réconciliation : une équation insoutenable

Jean Leclercq et Grégori Jean
Mercredi 29 février 2012, de 17 à 19 heures

Devant l'énigme du passé : le juste travail de la mémoire

Jean Leclercq et Olivier Abel
Jeudi 8 mars 2012, de 17 à 19 heures

Adresse :

Bruxelles, Palais des Académies
Rue Ducale 1, B-1000 Bruxelles

Accès gratuit et sans inscription
préalable

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'Académie à l'adresse www.academieroyale.be.



ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



Si des modifications devaient intervenir dans le programme, elles seraient également publiées sur ce site, comme toute autre actualité.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



LA LIBERTÉ DE CHERCHER



FONDATION BERNHEIM



Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon